

Avis de constitution

SOCIETE « ANOMA'S CARS & SERVICES » en abrégé « AC SERVICES »

Siège Abidjan cocody Angré Château- lot 4530-ilot
414, Lot 4530, Ilot 414

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANOMA'S CARS & SERVICES » en abrégé « AC SERVICES »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :
- Achats, Ventes, Locations et Importation de Véhicules Neufs et d'Occasions ;
- Transport privé et public de personne et de biens ; Logistique, Frêt et Transit.
- Commerce Général et Import-Export de toutes marchandises.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody Angré Château- lot 4530-ilot

414, Lot 4530, Ilot 414

Dirigeant(s) M KANTE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02855 du 14/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16756/GTCA/RC/2025 du 14/03/2025

